



Communiqué de presse – 20.09.2022

Trois nouvelles revitalisations de sources dans le Parc Chasseral

Trois nouvelles sources ont été revitalisées dans le Parc Chasseral en 2022, portant à treize le nombre de travaux réalisés sur ces milieux depuis 2018 dans le cadre d'un projet de revitalisation et de protection de sources. Objectif : conjuguer la valorisation de ces milieux naturels menacés avec la prise en compte des besoins en eaux pour l'alimentation et l'agriculture. Au final, une situation « gagnant-gagnant ».

Menées cette année, les renaturations de deux sources à Corgémont et d'une aux Vieux-Prés, sur les hauts de Val-de-Ruz, portent à treize le nombre de travaux réalisés en cinq ans dans le Parc Chasseral. Trente revitalisations ont été menées dans le cadre d'un large projet mené par les Parcs Chasseral et du Doubs depuis 2018 sur les territoires des deux parcs. Bien que souvent de taille modeste (environ 10 à 100 m²), les surfaces revitalisées participent à renforcer l'infrastructure écologique en renforçant le maillage de petits milieux humides.

Aux Vieux-Prés comme à Corgémont les revitalisations réalisées sont d'excellents exemples d'une situation « gagnant-gagnant » entre biodiversité et agriculture. Initialement, de vieux abreuvoirs délabrés provoquaient des débordements et des zones boueuses liées à la présence du bétail et aux fuites d'eau. Le milieu naturel était fortement dégradé par les écoulements d'eau souillée et l'exploitation pour le bétail pas optimale, avec un risque accru de transmission de maladie.

Nette plus-value pour la biodiversité et l'exploitation agricole

Moyennant une adaptation des captages, les travaux ont permis de remplacer les vieux abreuvoirs et de les sortir de la zone d'écoulement de la source. Munis d'un flotteur, comme dans un WC, l'arrivée d'eau dans ces nouveaux bassins est dorénavant limitée à la quantité d'eau consommée par le bétail. Le reste du débit naturel de la source peut désormais être entièrement consacré au milieu naturel.

L'engagement financier de ces importants travaux, qui peuvent atteindre jusqu'à 20'000.- par site, est fortement limité pour les agriculteurs grâce au soutien financier de la Fondation Göhner, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP), de la Fondation Binding et de Pro Natura.

Un milieu inscrit sur liste rouge

Le milieu naturel des sources, dit milieu fontinal, est inscrit sur la liste rouge des milieux menacés de Suisse. Situé à l'interface entre les eaux souterraines et les eaux de surface, ces écosystèmes abritent une faune et une flore spécifique vivant dans les tous premiers mètres de la source à sa sortie de la terre. Seule une faible quantité des plus de 300 sources recensées dès 2016 sur le territoire du Parc Chasseral se trouvent encore dans un état naturel. Les trois quarts d'entre elles font l'objet de captage ou ont été détruites. Cette proportion s'élève à 90% à l'échelle nationale, sans doute en raison de pressions plus fortes sur ces milieux en plaine et de périodes de sécheresse toujours plus rapprochées.



Légende : Un exemple d'intervention à Corgémont. Ce nouvel abreuvoir (photo de gauche) a été déplacé en dehors de la zone de source, désormais protégée du bétail. L'abreuvoir était auparavant directement situé sur le ruisseau, provoquant une perturbation du milieu à cause du piétinement et des déjections du bétail (© Parc Chasseral).

Infos et contact :

Romain Fuerst (Biodiversité)
Romain.fuerst@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 58



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47'000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.